

Convocation Assemblée Générale Extraordinaire

Cher(e) adhérent(e),

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association qui se tiendra :

Jeudi 14 décembre à 20h30

Après l'Assemblée Générale Ordinaire
dans les locaux de l'ECLA.

Le Carré - 3 bis rue d'Orléans à Saint Cloud.

Portant sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts de l'association
- Modification du règlement intérieur

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, un quorum de 1/4 des adhérents présents ou représentés à jour de cotisation doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Tout adhérent d'au moins 16 ans peut voter (1), cependant, si vous ne pouvez y participer, renvoyez le POUVOIR ci-joint, signé et complété nominativement (2).
Les adhérents de moins de 16 ans peuvent être représentés par un de leurs parents, étant précisé qu'il n'est toutefois accordé qu'un seul droit de vote pour l'ensemble des enfants de moins de 16 ans d'une même famille.

Si le quorum n'est pas atteint, une 2^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le jeudi 25 janvier 2018 à 19h30 au Carré, dans les locaux de l'Association.

Certain de l'intérêt que vous porterez à ces changements, je vous prie d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente
Mme Marie-Geneviève Combes

POUVOIR

Je soussigné (e)
dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/12/17 donne pouvoir à
.....
de m'y représenter et de voter en mon nom.

A : le

Signature (3)

- (1) si vous êtes à jour de votre cotisation pour la saison 2017/2018
(2) toute personne présente à l'A.G. ne peut détenir plus de 5 pouvoirs
(3) faire précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour pouvoir".